



Doulas de France
Accompagner la naissance

De nouveaux projets pour l'association des Doulas de France ...

Une lettre d'information s'impose !

Nous vous souhaitons de finir l'année en douceur et surtout d'accueillir 2013 avec sérénité et espoir !

Nous vous souhaitons une bonne lecture

L'équipe rédaction : Bérengère, Evelyne, Pascale, Yasmine

Pour nous contacter : newsletter@doula.infos

Au sommaire de la lettre d'information

- ⤴ La nouvelle équipe de l'association des Doulas de France
- ⤴ L'équivalence des formations de doulas
- ⤴ Le projet pilote DDF : questionnaire sur la présence de la doula à l'accouchement
- ⤴ DDF sur les salons
- ⤴ Les JDD 2013
- ⤴ L'appellation « Apprentie Doula » en question
- ⤴ Appel aux volontaires ...

***... Un grand merci aux rédactrices de ce numéro
Valérie Dupin et Yasmine Candau ...***



La nouvelle équipe de l'association

Nous sommes très heureuses de vous présenter la nouvelle équipe de Doulas de France qui va insuffler une énergie nouvelle et bienvenue !

Notre nouveau Conseil d'Administration, élu lors de la dernière Assemblée Générale en mai dernier :

Amandine Ampilhac, Aline Baugé, Evelyne Bablot de Matos, Aurore Benoit, Yasmine Candau, Valérie Degas, Valérie Dupin, Pascale Gendreau, Perrine Guillon-Moktan, Sophie Meynieux, Bérengère Porombka et Céline Grangier, comme Membre Coopérant.

Le nouveau CA s'est ensuite réuni via msn le 24 septembre 2012 pour élire le nouveau bureau :

Le collège des co-présidentes

Amandine Ampilhac, Aline Baugé, Valérie Dupin, Pascale Gendreau et Bérengère Porombka

Trésorière : Sophie Meynieux (qui souhaite se retirer l'année prochaine, avis aux volontaires)

Secrétaire : Yasmine Candau



L'équivalence des formations de doulas

Depuis 2006 et, dans une démarche de reconnaissance du métier de doula en France, un cursus de formation de base a été défini et validé par plusieurs organismes de formation français dont l'association Doulas de France.

Ce Cursus s'est construit sur les expériences européennes et le système français dans l'accompagnement non médical à la naissance. Il est présenté sur notre site internet et donne un nombre d'heures nécessaires pour valider les thèmes définis dans le cursus de base : <http://www.doulas.info/cursusDDF.php>

En 2007, à la demande des adhérentes de l'association désirant se former au métier de doula, l'Institut de formation des doulas de France a été créé, proposant une formation certifiante répondant aux exigences du cursus de formation de base.

Toutefois, plusieurs autres organismes proposent des formations de doulas : ALNA qui est devenue ELAN, Mère et Monde, CEFAP, Paramana doula, Max Ploquin, CMC (certification en Maternologie), la formation des animatrices leche league ou de conseillère en lactation ; mais ces formations ne valident pas la totalité des thèmes du cursus de base. Dès lors, certaines doulas formées par ces organismes nous ont fait part de leur souhait d'être «en accord » avec le cursus de base.

En réponse à cela, depuis Mai 2011 une équipe « équivalence des formations de doulas » travaille au sein de l'association Doulas de France. Son rôle est de faire le point sur les formations qui ont été suivies auprès d'autres organismes, de vérifier dans quelle mesure elles répondent aux critères du cursus de base et d'octroyer une équivalence immédiate, si l'ensemble des thèmes et le nombre d'heure minimum requis ont été effectués, ou de préconiser de suivre quelques modules complémentaires. Ceci peut se faire au rythme de chacun, de façon échelonnée.

Cette équipe travaille dans la plus grande neutralité et dans le respect. Elle apporte des réponses objectives, basées sur les indications données par les personnes demandant l'équivalence. C'est un véritable dialogue qui s'instaure.

Par ailleurs, le conseil d'administration de Doulas de France souhaiterait qu'à terme, il n'y ait plus que des personnes certifiées sur l'annuaire. L'association Doulas de France œuvre pour la reconnaissance du métier de doula, ce qui pourra être possible par une harmonisation des pratiques et des connaissances ainsi que par la définition de compétences communes acquises via la formation.



De ce fait, prendre en compte l'expérience de chacune n'est pas un critère objectif et ne saurait être suffisant dans le but d'obtenir la reconnaissance du métier de doula.

Cependant, il existe certains organismes avec lesquels aucune équivalence n'est possible car leur approche ne s'inscrit pas dans le cadre de la Charte Doulas de France: il s'agit notamment de formations ayant une visée thérapeutique, puisque, rappelons-le, une doula ne fait aucun acte médical et ne propose pas d'accompagnement thérapeutique.

De même, les ateliers ou conférences auxquels vous assistez dans le cadre des journées des doulas et/ou de manifestations extérieures à l'association Doulas de France ne sauraient être équivalents à une formation et ne peuvent suffire à donner une équivalence. En revanche, ils entrent tout à fait dans le cadre de la formation continue puisqu'en signant la charte des doulas de France, vous vous engagez à vous former continuellement : « Nous nous engageons à remettre en cause nos acquis régulièrement et nous former continuellement par le biais de stages, d'ateliers, de colloques ou conférences pouvant améliorer la qualité de nos services auprès des parents. »

Extrait de la charte des Doulas <http://www.doulas.info/charte.php>

L'équipe chargée des équivalences est composée de :

- Valérie Dupin, Pascale Gendreau, Amandine Ampilhac, co présidentes
- Céline Grangier, Doula en exercice en cours d'équivalence
- Yasmine Candau, secrétaire de Doulas de France, Doula en exercice, ayant effectué le marrainage et en cours d'équivalence

Afin de demander votre équivalence, il vous suffit d'écrire à equivalence@doulas.info et d'adresser la liste de vos formations ainsi que les attestations ou certificats délivrés par les organismes concernés.

Nous nous tenons à votre disposition pour toute information relative à l'équivalence.

Bien chaleureusement,
L'équipe chargée des équivalences

Pour plus de détails sur les différentes actions et groupes de travail de DDF voir : <http://www.doulas.info/orga.php>

Si vous avez un petit peu de temps et que l'un de ces groupes de travail vous intéresse contactez-nous via la rédaction qui transmettra newsletter@doulas.info



Projet Pilote de Doulas de France

Un questionnaire sur la présence d'une doula à l'accouchement

Un des projets finalisé par l'association des Doulas de France est la rédaction d'un questionnaire destiné aux parents et aux professionnels de santé pour avoir un retour **qualitatif** plus que quantitatif sur la présence de la doula auprès des parents plus particulièrement à l'accouchement. Cela avait été proposé initialement lors de notre audition à la Commission nationale de la naissance, au Ministère de la Santé le 15 septembre 2008.

Les doulas feraient remplir ce questionnaire aux parents et aux professionnels de santé avec qui elles ont été en contact pendant leurs accompagnements.

C'est un questionnaire court, rapide à remplir.

Nous espérons ainsi qu'une appréciation objective de notre accompagnement pourra être établie.

De plus, ce projet donne une visibilité sur nos actions et le travail, sur le terrain, des femmes figurant sur notre annuaire.

Ce questionnaire va être envoyé à toutes les doulas figurant sur l'annuaire en ligne. Son utilisation sera bien sûr une démarche volontaire, mais encore une fois, qui nous apportera un élément de plus vers la reconnaissance de notre activité.



DDF sur les salons

...l'occasion de présenter notre activité, de rencontrer des parents, mais aussi des professionnels de santé...

En mai dernier l'association « Et si on prenait le temps » a organisé une journée sur l'accouchement respecté.



*« Ce dimanche 27 mai, nous avons eu une cinquantaine de parents tout au long de la journée, 3 conférences avec des sage-femmes et un bel accueil de tout le monde pour nous accompagnantes à la naissance... Les Dernières nouvelles d'Alsace nous ont même consacré un article... »
Delphine*

Voilà une belle collaboration ! Merci à Delphine



Le 17 novembre à Rochechouart, Aurélie a participé à un salon maternage...



« ... Notre stand petit, mais où j'ai pu mettre les affiches du diaporama, "une doula c'est quoi", la charte, le cursus de formation, les affiches des JDD et une petite affiche expliquant le blessing way avec du matériel de peinture, plâtre et perle pour illustrer... »

Merci Aurélie !

Les salons « baby » 2012



Et en 2013...

Montpellier, les 16 et 17 février

Rennes, les 23 et 24 février

Lyon, les 23 et 24 mars

Paris, les 5,6 et 7 avril

Paris, les 19, 20 et 21 octobre

Nantes les 17 et 18 novembre

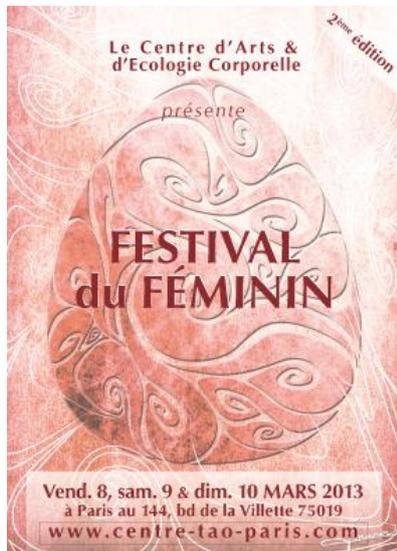
Marseille, les 24 et 25 novembre

Merci à Gioia, Valérie Degas, Nicole, Aline, Agnès, Karine, Yaël, Evelyne, Séverine, Amandine, Solenn, Sophie,...à toutes les bénévoles...

L'équipe de gestion des salons recherche des volontaires pour tenir les stands, n'hésitez pas à vous manifester auprès de la rédaction qui transmettra : newsletter@doulas.info



Deux participations à des festivals



DDF sera présente au Festival du féminin les 8, 9 et 10 mars prochains à Paris.
Au programme, des tentes rouges et un stand !

Informations et inscriptions

www.centre-tao-paris.com/FESTIVAL-du-FEMININ.html.

FEMMES/
SAGES-FEMMES
pour une autre naissance



DDF a été invitée à participer en mars également au festival « femmes / sages-femmes » à Tonneins.





Doulas de France
Accompagner la naissance

Les JDD 2013

C'est déjà l'heure !

**Les 3 et 4 mai 2013
MAS, rue des terres
aux curés
75013 PARIS**

Les Journées des doulas auront lieu les **3 et 4 mai 2013**, à la Maison des associations (MAS) Rue des terres au curé, Paris 13^e.

Cette année, il a été décidé de scinder ces journées afin de mieux cibler la communication. Le vendredi sera ainsi ouvert uniquement aux doulas et doulas en formation, et le samedi sera ouvert à tout public : doulas, amis des doulas, parents, ... Une ébauche de programme est présentée sur la liste réservée à l'organisation des JDD.

Notez d'ores et déjà que l'Assemblée générale de DDF aura lieu le vendredi en fin d'après midi.

Elle sera suivie d'une soirée, ouverte à tous (les modalités d'inscriptions et les tarifs vous seront communiqués ultérieurement).

Toutes les personnes qui souhaitent rejoindre l'équipe JDD pour nous aider sont les bienvenues.

L'appellation « Apprentie doula » en question

Pour répondre à la demande croissante d'abandonner l'appellation « Apprentie Doula » parmi les membres de DDF et aussi pour s'aligner avec les autres associations européennes de doulas nous faisons la proposition suivante :

A partir d'une date butoir fixée lors de la prochaine AG en 2013 les personnes voulant figurer sur l'annuaire en ligne de Doulas de France devront avoir validé le Cours de Formation de Base complet avec le/les organismes de formation de leur choix (par le biais de l'équivalence).

Elles pourront ainsi figurer sur l'annuaire en tant que soit :

- «Doula»
- «Doula en MARRAINAGE »



(les parents accompagnés par des doulas avec peu ou pas d'expérience d'accompagnement nous ont rapporté être rassurés de savoir que leur doula faisaient le marrainage qu'ils percevaient comme une forme de «supervision»).

Les doulas qui sont déjà sur l'annuaire et qui n'ont pas encore validé le Coursus de Formation de Base pourront y demeurer sous la condition express qu'elles valident régulièrement les parties manquantes du Coursus dans un laps de temps raisonnable.

Il leur faudra :

- être à jour de leur cotisation à l'association Doulas de France
- avoir signé la Charte des doulas de France et s'engager à la respecter dans sa pratique
- avoir validé le Module « Positionnement et éthique Doulas de France »
- avoir validé le Coursus de Formation De Base
- avoir commencé le programme du « Marrainage » www.doulas.info/marrainage.php

Elles pourront ensuite paraître comme "Doulas certifiées" et devenir membre actif de DDF après avoir transmis les coordonnées : de 3 couples ou mères accompagnés avec présence à l'accouchement ou de 7 mères ou couples accompagnés sans présence à l'accouchement qui acceptent d'être contactés comme référents par d'autres parents et après avoir effectué le programme du « Marrainage » www.doulas.info/marrainage.php

Nous attendons vos retours à ce sujet, en particulier pour que soit adoptée soit l'appellation «Doula», soit «Doula en Marrainage» qui remplacerait celle d'«Apprentie Doula»

Si cette proposition fait l'unanimité elle sera présentée au vote de la prochaine Assemblée Générale de DDF qui aura lieu le vendredi 3 mai 2013 lors des prochaines JDD à Paris.

Bien chaleureusement,
Le bureau DDF

Adressez vos suggestions et remarques à la rédaction qui transmettra newsletter@doulas.info



Doulas de France
Accompagner la naissance

Appel aux volontaires ...

Malgré notre silence, nous œuvrons telles de petites fourmis... mais loin d'être aussi nombreuses et organisées que ces charmantes ouvrières, nous manquons de temps !

Alors si de bonnes volontés au profil de fourmis (*NDLR : l'important est d'avoir le nombre de pattes et d'antennes adaptées pour être sur plusieurs fronts à la fois ... lol*) se sentent prêtes à creuser avec nous les galeries de la fourmière des Doulas de France Contactez nous !

URGENT Poste à pouvoir : notre trésorière souhaiterait à court terme passer la main (lors de la prochaine Assemblée générale en mai 2013) ... Si une bonne volonté souhaite s'investir, qu'elle n'hésite pas à contacter Sophie Meynieux, que nous remercions pour tout le travail qu'elle fait à l'adresse suivante : sophie.meynieux@free.fr

Nous avons également besoin d'une personne qui aime surfer sur le web

Afin de mettre à jour nos liens internet et de répertorier les articles parlant des doulas en France, vous pouvez envoyer toute info, article (sur le web ou scanné) à l'adresse suivante : vanille@doulas.info

Rendez-vous dans une prochaine lettre d'information.

Très belle fin d'année à tous. Que 2013 soit emplie de douceur !

L'équipe de rédaction

Rejoignez-nous sur facebook

<https://www.facebook.com/groups/doulasdefrance/>



web